



FACULTÉ  
DE DROIT ET  
SCIENCE POLITIQUE



Année Universitaire  
2022-2023



MASTER

Mention : « Droit privé »

## Master 2 Histoire du Droit et Conservation du Patrimoine

Responsables pédagogiques :

Olivier VERNIER, PR & Ugo BELLAGAMBA, MCF HDR

Master rattaché à l'unité de recherche E.R.M.E.S. (Équipe de Recherche sur les Mutations de l'Europe et ses Sociétés)

### Présentation et objectifs

Master double comprenant les dominantes « Histoire du droit » et « Droit et conservation du patrimoine culturel », organisées à partir d'un tronc commun au semestre 3, et impliquant des enseignements communs et des activités distinctes (stage/recherche) au semestre 4.

#### Objectifs :

- Dominante « Histoire du droit » : amener l'étudiant vers une activité scientifique, à partir de sources juridiques, archivistiques ou autres, lui faire acquérir un savoir dans les domaines relevant du master. Garantir sa maîtrise de l'argumentation écrite et de l'expression orale.
- Dominante « Droit et conservation du patrimoine culturel » : conduire l'étudiant à maîtriser le cadre juridique de la conservation, en fonction de la nature et de la situation de l'objet à conserver, lui apporter les réponses posées par la notion de patrimoine culturel, et ouvrir des perspectives.

### Insertion professionnelle

Prépare à différentes activités professionnelles, dont les métiers de l'enseignement supérieur et de la Recherche, grâce à des enseignements d'histoire du droit (histoire de la procédure, de la codification pénale, de la protection sociale).

Par l'enseignement de l'histoire des savoirs juridiques, de l'anthropologie juridique, de l'histoire des idées politiques et la préparation aux épreuves orales et écrites, il peut donner également accès aux concours de la fonction publique de catégorie A.

Pour les mêmes raisons, et en apportant aux candidats des bases solides sur l'origine des règles de procédure, y compris en droit comparé et européen, il leur permet aussi d'envisager une carrière judiciaire (avocat, magistrat, etc.)

Les diplômés peuvent envisager une carrière de cadre juridique de la conservation, notamment comme conservateur dans les institutions publiques (bibliothèques, Musées, Archives, institutions d'État ou collectivités territoriales), en étant recrutés soit par voie de concours auxquels ils sont préparés par leur scolarité dans le master, soit comme contractuels avec possibilité de titularisation.

Dans le cadre de la culture d'entreprise, ils peuvent être également recrutés en qualité de cadres à la conservation. Il en est de même des fondations ou des collections privées, qui recherchent des diplômés susceptibles à la fois de tâches de conservation et d'expertise juridique.

Les diplômés peuvent aussi envisager des activités de conseils en matière de reconstitution historique, de consultants ou toutes autres activités destinées à rendre accessibles au public des fonds patrimoniaux.

### Conditions d'accès et prérequis

Le Master 2 « HDCP » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de Droit ou d'Histoire.

**Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master Droit Privé de Nice via la plateforme eCandidat. Étudiants du M1 Droit Privé de Nice :** après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil (25 étudiants).

## Programme des études (sous réserve de modifications)

Description de la formation	Nombre d'heures	Évaluation		ECTS	Coef.
		CC – Contrôle Continu	CT – Contrôle terminal		
<b>UE1 : Histoire du Droit 1</b>	<b>72h</b>			<b>6</b>	<b>6</b>
Histoire des savoirs juridiques	24h CM	CC			2
Histoire de la protection sociale	24h CM	CT Oral (10mn + 10mn)			2
Histoire de la codification pénale	24h CM	CT Oral (10mn + 10mn)			2
<b>UE2 : Patrimoines culturels 1</b>	<b>45h</b>			<b>3</b>	<b>3</b>
Histoire et valorisation des patrimoines culturels public et privé	30h CM	CT Oral (10mn + 10mn)			2
Droit de la protection du patrimoine culturel	15h CM	CT Oral (10mn + 10mn)			1
<b>UE3 : Culture juridique</b>	<b>36h</b>			<b>3</b>	<b>2</b>
Philosophie du droit et grands débats contemporains	18h CM	CT Oral (10mn + 10mn)			1
Anthropologie juridique	18h CM	CT Oral (10mn + 10mn)			1
<b>UE4 : Culture numérique</b>	<b>18h</b>			<b>3</b>	<b>1</b>
Introduction aux humanités numériques	15h CM	CT Écrit (02h00)			1
Statistiques appliquées aux sciences sociales	03h CM				NN
<b>UE5 : PPR Formations professionnalisantes 1</b>	<b>14h</b>			<b>15</b>	<b>6</b>
Séminaires professionnels du patrimoine culturel	04h CM				NN
Préparation au Grand oral	10h CM				NN
Grand oral		CT Oral (1h00 + 30mn)			6
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>	<b>185h CM</b>			<b>30</b>	
<b>UE6 : Histoire du droit 2</b>	<b>48h</b>			<b>6</b>	<b>4</b>
Histoire de la procédure	24h CM	CT Écrit (02h00)			2
Histoire du droit privé approfondi	12h CM	CT Écrit (02h00)			1
Histoire du droit public approfondi	12h CM	CT Écrit (02h00)			1
<b>UE7 : Patrimoines culturels 2</b>	<b>41h</b>			<b>3</b>	<b>4</b>
Patrimoine archivistique et ressources documentaires	21h CM	CC			2
Monde du travail et patrimoine	10h CM	CC			1
Art, architecture et patrimoine	10h CM	CC			1
<b>UE8 : Culture juridique et politique</b>	<b>45h</b>			<b>3</b>	<b>4</b>
Histoire de la Common Law	24h CM	CT Oral (10mn + 10mn)			2
Histoire des idées politiques	21h CM	CT Oral (10mn + 10mn)			2
<b>UE9 : Civilisation européenne</b>	<b>31h</b>			<b>3</b>	<b>3</b>
Civilisation et langue italiennes	10h CM	CC			1
Histoire politique et institutionnelle des Etats-Nations européens	21H CM	CT Oral (10mn + 10mn)			2
<b>UE10 : PPR Formations professionnalisantes 2</b>	<b>14h</b>			<b>15</b>	<b>10</b>
Séminaires + Préparation à la note de synthèse	10h CM				NN
Séminaires professionnels du patrimoine culturel	4h CM				NN
Note de synthèse		CT Écrit (04h00)			3
Soutenance du mémoire ou rapport de stage		CT Oral (10mn + 20mn)			7
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>	<b>179h CM</b>			<b>30</b>	

Bonus facultatif semestriel : max. +0,25 pt

## Dispositions générales et contrôle des connaissances

**Semestre 3** : à l'exception de l'Histoire des savoirs juridiques évalué en contrôle continu, chacun des enseignements du premier semestre de l'U1 à l'U3 donne lieu à un examen oral. Le Grand Oral (U5), d'une durée de 30 minutes, après préparation en loge d'une durée d'une heure, se déroule devant l'ensemble des enseignants du semestre (Coef. 6)

Les cours sont groupés sur la première partie de la semaine, du lundi au mercredi, afin de permettre aux étudiants la poursuite d'activités annexes, qu'elles soient culturelles ou professionnelles.

**La moyenne du semestre 3 s'établit à 180 points sur 360 possibles.**

**Semestre 4** : chacun des enseignements de l'U6 donne lieu à un examen écrit. Les enseignements de l'U7 sont soumis à des contrôles continus et ceux des U8 et U9 donnent lieu à un examen oral ou à un contrôle continu. L'épreuve écrite de l'U10, d'une durée de 4 heures, porte sur l'élaboration d'une note de synthèse (Coef. 3).

Pour le **parcours recherche**, le choix du sujet de mémoire et sa rédaction s'effectuent sous le contrôle d'un directeur de recherche, professeur ou maître de conférences HDR, enseignant du master. Le mémoire de recherche donne lieu à soutenance (Coef. 7) devant un jury composé de deux enseignants au moins, dont le directeur de recherche.

Pour le **parcours professionnel**, le stage d'une durée de trois mois continus, s'effectue nécessairement au sein d'une institution culturelle ou du service culturel et/ou patrimoine d'une collectivité publique ou d'un organisme privé, personne physique ou morale. Le stage est suivi par un directeur de stage, désigné par l'institution d'accueil et par un enseignant tuteur, membre de l'équipe pédagogique du master. Le mémoire de stage est soutenu devant un jury de deux enseignants-chercheurs, dont l'un est nécessairement l'enseignant tuteur.

Les cours sont groupés sur la première partie de la semaine, du lundi au mercredi, pour permettre aux étudiants de mener à bien leurs activités de recherche ou le bon déroulement de leur stage.

**La moyenne du semestre 4 s'établit à 250 points sur 500 possibles.**

**La moyenne générale, 430 points sur 860, est exigée pour l'obtention du master.** En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et inévitables à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

**Obtention du diplôme** : Le M2 HDCP est délivré à tout étudiant ayant validé les deux semestres de la formation, avec la moyenne minimale de 10/20. La compensation entre les notes s'effectue au sein des unités d'enseignement, des semestres, et entre les deux semestres. Il y a une session unique d'examens par semestre. **Il n'y a pas de redoublement sauf délibération exceptionnelle du jury.**

## Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez le service de la Formation Continue – Tél. + 33 (0)4.89.15.21.50 - Web : [univ-cotedazur.fr/formation-continue-2](http://univ-cotedazur.fr/formation-continue-2)

## Bonus facultatif

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 point qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre. La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

## Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. ».

## Pour tout renseignement complémentaire

**Faculté de Droit et Science Politique** - Bureau des Masters 2 (B. 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1 : Tél. : + 33 (0)4.89.15.25.38 - Courriel : [droit.scolarite.master2@unice.fr](mailto:droit.scolarite.master2@unice.fr) - Web : [droit.univ-cotedazur.fr](http://droit.univ-cotedazur.fr)